Dossier de candidature

Trophée du binôme
Maître d'apprentissage / Apprenti 2013
4ème édition

Lyon, octobre 2012

La prochaine édition du Salon de l'Apprentissage et de l'Alternance de Lyon aura lieu les **15 et 16 mars 2013** au Palais du Commerce de Lyon.

A cette occasion, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, le CFA IFIR ARL, FormaSup ARL et les Chambres de Métiers et de l'Artisanat du Rhône, en partenariat avec l'Etudiant, lancent la 4ème édition du Trophée du binôme maître d'apprentissage / apprenti.

Ce trophée vise à récompenser un duo dont la qualité de collaboration a été exemplaire.
Des prix allant jusqu'à 500€ (300€ pour l'apprenti et 200€ pour le maître d'apprentissage) seront remis aux lauréats de cette nouvelle édition.

Les lauréats seront récompensés lors de l'inauguration du Salon de l'Apprentissage et de l'Alternance de Lyon, le **15 mars 2013** à partir de **10H30**.

Pour postuler, remplissez ce dossier de candidature et envoyez-le par mail avant le **dimanche 17 février 2013** à l'adresse trophees@letudiant.fr.

Dans l'attente de recevoir votre candidature,

Cordialement,

Laurie Palacio
Responsable des Trophées

Laurie Palacio – Responsable des Trophées
01 75 55 18 91 ou 01 75 55 18 41 – **trophees@letudiant.fr**

Critères d'éligibilité

Trophée binôme

Maître d'apprentissage / Apprenti 2013

1 - LE CONTEXTE DE L'ENTREPRISE

- Politique de l'apprentissage de l'entreprise,
- Maître d'Apprentissage à l'origine de l'embauche de l'apprenti,
- Participation au recrutement de l'apprenti,
- Rôle du MAP défini par la direction de l'entreprise,
- Accompagnement du MAP par la direction, formation.

2 - LE PROJET D'APPRENTISSAGE

A) Définition

- Définir de façon précise et claire la fonction de l'apprenti,
- Adéquation avec la formation suivie par l'apprenti.

B) Suivi et accompagnement dans la réalisation du projet

- Moyens/outils dans la réalisation de la mission,
- Moyens/outils à l'encadrement de la mission,
- Echange entre le centre de formation ou établissement et l'entreprise d'accueil.

C) Réalisation du projet

- La valeur ajoutée de l'apprenti,
- Délégation de missions,
- Préparation au diplôme : soutien du MAP et résultat final.

3 - QUALITE DE LA COLLABORATION

- Ecoute,
- Disponibilité,
- Bonne entente,
- Gestion des conflits,
- Force de proposition,
- Communication : qualité des échanges,
- Entente mutuelle pendant la période du contrat d'apprentissage.

4 - AU DELA DU CONTRAT

- Envisager l'avenir suite à l'expérience,
- Les opportunités d'embauche.

Laurie Palacio – Responsable des Trophées
01 75 55 18 91 ou 01 75 55 18 41 – trophees@letudiant.fr

Règlement

Trophée du binôme
Maître d'apprentissage / Apprenti 2013

Le Trophée du binôme maître d'apprentissage / apprenti 2013 est organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, CFA IFIR ARL, FormaSup ARL et les Chambres de Métiers et de l'Artisanat du Rhône, en partenariat avec l'Etudiant. Ce trophée a pour objectif de récompenser un duo dont la qualité de collaboration a été exemplaire à tout point de vue (cf. critères page 2)

Art. 1 : Peut concourir dans cette catégorie tout binôme de personnes physiques ayant eu un lien maître d'apprentissage / apprenti.

Art. 2 : Les Prix seront remis lors de l'inauguration du Salon de l'Apprentissage et de l'Alternance de Lyon, le 15 mars 2013.

Ces prix récompenseront les projets retenus par le jury de sélection. Seuls les dossiers complets pourront concourir. Le Jury les examinera en s'attachant aux critères d'éligibilité définis page 2. Le Jury n'a pas à motiver ses décisions, qui sont sans recours.

Art. 3 : Les dossiers de candidature peuvent être retirés auprès de l'Etudiant, sur le site Internet **www.letudiant.fr/les-trophees.html** ou sur le site du Salon de l'Apprentissage **www.salon-apprentissage.fr**

Date limite de dépôt des dossiers : **dimanche 17 février 2013.**
Retour des dossiers par mail uniquement :
trophees@letudiant.fr à l'attention de Laurie Palacio
Responsable des Trophées

Art. 4 : La remise des Prix se tiendra le vendredi 15 mars 2013 à 10h30 au Salon de l'Apprentissage et de l'Alternance de Lyon. Les lauréats seront personnellement avisés. Les organisateurs pourront médiatiser l'événement par tous moyens à leur convenance et notamment faire apparaître le nom et les coordonnées des lauréats.

Art. 5 : Les organisateurs se réservent le droit d'interrompre ou de suspendre le Trophée du binôme maître d'apprentissage / apprenti 2013 par suite de cas fortuit ou de cas de force majeure. Ils se réservent également toute faculté d'interprétation du présent règlement et de solutions aux litiges éventuels.

Art. 6 : La participation au présent Trophée implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Dossier de candidature

Trophée du binôme

Maître d'apprentissage / Apprenti 2013

Quelques conseils pour remplir votre dossier de candidature

• **Consacrez du temps et remplissez correctement votre dossier de candidature.**

Vous pouvez fournir des informations complémentaires que vous joindrez à votre dossier si vous souhaitez développer différents aspects de votre projet.

• **Etayez votre dossier de tous les documents que vous jugerez utiles** pour apprécier ou illustrer le projet (CV, Diplômes, lettre de recommandation…).

• Pour toutes informations ou renseignements complémentaires :

L'Etudiant
Responsable des Trophées
Laurie Palacio
01 75 55 18 91
trophees@letudiant.fr

Mode d'emploi

Afin de respecter l'équité dans le traitement des candidatures, **nous vous demandons impérativement de remplir complètement le dossier de candidature.**
Aucun dossier incomplet ne sera retenu. Des éclaircissements et approfondissements pourront être demandés par le jury.

Dossier de candidature

Trophée du binôme
Maître d'apprentissage / Apprenti 2013

Dossier à retourner par mail dûment complété avant le **dimanche 17 février 2013** à l'adresse suivante : trophees@letudiant.fr

Maître d'apprentissage

- Nom / prénom .....
- Email .....
- Raison Sociale et coordonnées de votre entreprise .....
  .....
- Fonction au sein de l'entreprise .....
- Ancienneté dans la fonction de maître d'apprentissage .....
- Quel est le nombre d'alternants que vous avez déjà formés ? .....
- Avez-vous suivi une formation pour être maître d'apprentissage ? .....
- Quelles sont les raisons qui vous ont amené à exercer cette fonction ? .....
  .....
  .....

Apprenti

- Nom / prénom .....
- Date de naissance .....
- Adresse

- Email .....
- N° de téléphone .....
- Diplôme obtenu .....
- Etablissement de formation .....
- Année d'étude ☐ 2ème année en cours ou ☐ diplômé

Signature du maître d'apprentissage	Signature de l'apprenti

Avis du CFA, de l'organisme de formation (merci d'indiquer votre nom, votre fonction et d'apposer votre cachet et signature)

.....
.....

Date cachet et signature

Laurie Palacio – Responsable des Trophées
01 75 55 18 91 ou 01 75 55 18 41 – **trophees@letudiant.fr**

Dossier de candidature

Trophée du binôme
Maître d'apprentissage / Apprenti 2013

1/ CONTEXTE DE L'ENTREPRISE

Maître d'apprentissage : Quelle est la politique de l'apprentissage de l'entreprise ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Maître d'apprentissage : Etes-vous à l'origine de l'embauche de l'apprenti ? Avez-vous participé à son recrutement ? Si oui, à quel niveau ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Maître d'apprentissage : Votre rôle a-t-il été défini par la direction de l'entreprise ? Avez-vous été accompagné par la direction ? Avez-vous été formé pour accueillir l'apprenti ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Dossier de candidature

Trophée du binôme

Maître d'apprentissage / Apprenti 2013

2/ LE PROJET D'APPRENTISSAGE

A) Définition

Maître d'apprentissage : Pouvez-vous définir de façon précise et claire la fonction de l'apprenti ? Cette fonction est-elle en adéquation avec la formation suivie par l'apprenti ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Apprenti : Pouvez-vous définir de façon précise et claire votre mission ? Cette mission est-elle en adéquation avec la formation que vous suivez ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Dossier de candidature

Trophée du binôme

Maître d'apprentissage / Apprenti 2013

B) Suivi et accompagnement dans la réalisation du projet

Apprenti : De quels moyens/outils disposiez-vous pour la réalisation de votre mission ? *(Livret Electronique d'Apprentissage, tableau de bord, compte-rendu, entretiens réguliers…)* Comment ces moyens/outils vous ont-ils aidé à progresser ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Maître d'apprentissage : De quels moyens/outils disposiez-vous pour organiser l'encadrement, le suivi et la progression de la mission de l'apprenti ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Apprenti : Dans quelles mesures votre CFA (*centre de Formation d'apprenti*) ou établissement de formation échangeait-il avec votre entreprise d'accueil ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Dossier de candidature

Trophée du binôme

Maître d'apprentissage / Apprenti 2013

C) Réalisation du projet

Maître d'apprentissage : En quoi le travail de l'apprenti a-t-il été une valeur ajoutée pour l'entreprise ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Apprenti : Votre maître d'apprentissage vous a-t-il délégué des missions ? Si oui ? Comment avez-vous géré ces missions ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Dossier de candidature

Trophée du binôme

Maître d'apprentissage / Apprenti 2013

3/ LA QUALITE DE LA COLLABORATION

Maître d'apprentissage : Parmi les critères suivants, définissez le niveau de satisfaction vis-à-vis (5 étant la note la plus élevée).

	1	2	3	4	5
Ecoute					
Disponibilité					
Bonne entente					
Gestion des conflits					
Force de proposition					
Communication : qualité des échanges					
Entente mutuelle durant le contrat d'apprentissage					

Apprenti : Parmi les critères suivants, définissez le niveau de satisfaction vis-à-vis de votre maître d'apprentissage (5 étant la note la plus élevée).

	1	2	3	4	5
Ecoute					
Disponibilité					
Bonne entente					
Gestion des conflits					
Force de proposition					
Communication : qualité des échanges					
Entente mutuelle durant le contrat d'apprentissage					

Dossier de candidature

Trophée du binôme

Maître d'apprentissage / Apprenti 2013

4/ AU DELA DU CONTRAT

Apprenti : Comment envisagez-vous l'avenir suite à votre expérience ? Avez-vous des opportunités, si oui lesquelles ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....